

FORÊT ET MATIÈRE LIGNEUSE



L'or vert du Québec Une forêt de possibilités!

par Jean-François Côté, ing.f., M.Sc.
Collaborateur

Lancée en mai 2017, la campagne de promotion « Une forêt de possibilités » démontrera ce que les forêts peuvent nous apporter aujourd'hui et dans l'avenir : des ressources naturelles renouvelables, des emplois et des retombées dans toutes les régions du Québec, l'habitat de centaines d'espèces d'animaux. Elle fera également valoir de quelle façon nos forêts contribuent à la lutte contre les changements climatiques en étant des puits de carbone.

C'est le « Collectif pour une forêt durable » qui agira à titre de maître d'oeuvre de cette vaste campagne d'une durée de trois ans. Le Collectif découle d'une mobilisation sans précédent envers la forêt québécoise et son immense potentiel; il regroupe déjà plus d'une quarantaine de partenaires. La campagne est destinée à créer un sentiment de fierté et à mettre pleinement en valeur le riche éventail d'opportunités de développement offert par l'ensemble du secteur forestier québécois.

Un secteur tourné « vert » l'avenir

Comme l'indique le thème de la mobilisation, « Une forêt de possibilités », le secteur forestier, bien que confronté à des défis, demeure un domaine d'avenir innovant. Il est animé de travaux de recherche et de développement variés, allant des matériaux à haute valeur ajoutée à la recherche médicale, et est appelé à continuer à jouer un rôle structurant dans le développement environnemental, social et économique de demain.

Le secteur forestier du Québec, en raison

de son approche unique axée sur la protection des écosystèmes, le soutien à la régénération naturelle du parterre et sur une mise en valeur multiusager de la ressource, fait figure de modèle. L'utilisation de bois d'ingénierie dans les grands chantiers permet de lutter concrètement contre l'émission de gaz à effet de serre en utilisant un matériau renouvelable, durable, et dont la croissance permet de capter le CO₂. Quant à elle, la récolte forestière d'arbres à pleine maturité permet de prévenir les épidémies et de réduire les risques de feux de forêt.

Une campagne sur le Web

Le véhicule central de la campagne de mise en valeur est sans contredit le site internet : www.uneforetdepossibilites.com, que le Collectif nous invite à visiter.

La section qui suit est un échantillon de l'information vulgarisée que l'on peut y trouver :

Une forêt naturelle

- ➔ Il n'y a pas de monoculture au Québec. Contrairement à la forêt naturelle, la

monoculture désigne la plantation d'une seule sorte d'arbres améliorée sur d'immenses superficies, à des fins uniques de production de bois ;

- ➔ La forêt québécoise est aménagée depuis plusieurs décennies. Au fil du temps, sa dynamique naturelle et sa biodiversité ont été préservées ;
- ➔ Plus de 50 % du territoire québécois est recouvert de forêt, ce qui représente 760 000 km².

L'évolution des pratiques forestières

- ➔ Au Québec, pendant la récolte, la régénération naturelle est priorisée. Notons que 80 % des forêts se régénèrent naturellement. Il y a reboisement uniquement lorsque nécessaire, soit dans 20 % des cas. Quelque 130 millions de plants sont mis en terre annuellement ;
- ➔ Le taux de déforestation est nul dans les forêts publiques québécoises. Là où il y a de l'aménagement forestier, il n'y a pas de déforestation ;
- ➔ Moins de 1 % du territoire forestier est récolté chaque année.

Un territoire partagé

- ➔ Dans les forêts publiques québécoises, il n'est pas rare de voir plus d'une dizaine de types d'utilisateurs interagir sur un même territoire. En effet, chasseurs, villégiateurs, randonneurs et

travailleurs forestiers se côtoient quotidiennement, créant une dynamique unique au monde ;

- ➔ Au Québec, 90 % du territoire forestier est public. L'harmonisation des usages est donc une condition essentielle au maintien de l'ensemble des activités en forêt ;
- ➔ Les forêts privées représentent 8 % du territoire et appartiennent à plus de 130 000 propriétaires – des acteurs importants dans le paysage forestier.

Les multiples vies du bois

- ➔ Le bois et le papier sont recyclables. Le papier est la matière la plus recyclée au monde ;
- ➔ Le bois est récupérable et réutilisable. Les résidus du sciage sont récupérés dans la fabrication de pâtes, de papiers, de cartons et de panneaux de bois, ainsi que dans la production d'énergie ;
- ➔ Le bois est écologique. La transformation du bois de construction est beaucoup moins polluante et requiert moins d'énergie que celle d'autres matériaux.

Responsabilités et certifications

- ➔ Il est du devoir du Gouvernement du Québec de gérer les ressources de façon responsable, mais tous les Québécois ont un rôle à jouer en ce qui con-

cerne le développement du territoire forestier ;

- ➔ Au Québec, 85 % des forêts sont certifiées, ce qui représente la plus grande superficie certifiée au monde. Cette reconnaissance supplémentaire aux lois et règlements en vigueur garantit que les pratiques forestières respectent les normes établies afin d'assurer la durabilité de la forêt.

La lutte aux changements climatiques

- ➔ Les arbres transformés en produits du bois génèrent des gains importants pour l'environnement, car ils contiennent de séquestrer le carbone, principal composant des gaz à effet de serre (GES) ;
- ➔ L'utilisation de 1 mètre cube de bois de construction permet de retirer 0,9 tonne de CO₂ de l'atmosphère.

De l'enseignement à la pratique

Quel rapprochement peut-on faire entre « une forêt de possibilité » et l'exploitation du nickel au Québec, par exemple?

Outre les composantes de bois qui entrent dans la construction des bâtisses et outre la consommation de papeterie sur les chantiers et dans les bureaux, on peut pousser beaucoup plus loin encore l'utilisation des sous-produits de l'arbre chez les minières.

Le bois est une source d'énergie qui peut être mise à profit sur les sites d'extraction du minerai, soit pour le chauffage des bâtiments, soit pour le chauffage des galeries souterraines, soit pour le procédé de séchage dans le concentrateur de minerai, soit pour la cogénération d'électricité et de chaleur, en remplacement de combustibles fossiles comme le diesel. La cendre de la combustion du bois peut même aussi être utilisée avantageusement pour aider à neutraliser l'acidité des parcs à résidus miniers.

Plus encore, lorsque la biomasse forestière est traitée par la pyrolyse, elle est transformée en gaz, en un produit solide appelé biochar, et en un produit liquide ou huile pyrolytique. Le biochar est reconnu notamment pour ses propriétés adsorbantes et peut servir à la filtration des eaux contaminées au sortir des procédés de traitement du minerai. L'huile pyrolytique, une fois raffinée, génère un biodiesel qui pourra éventuellement être mélangé au diesel couramment utilisé par la machinerie des camps miniers.

En intégrant ces produits innovants issus de la biomasse forestière, l'industrie minière qui se prévaudrait de ces ressources forestières réduirait ses émissions atmosphériques de GES et purifierait l'eau qu'elle utilise dans ses procédés.



Source : Collectif pour une forêt durable



Une forêt de
possibilités

COLLECTIF
POUR UNE FORÊT
DURABLE